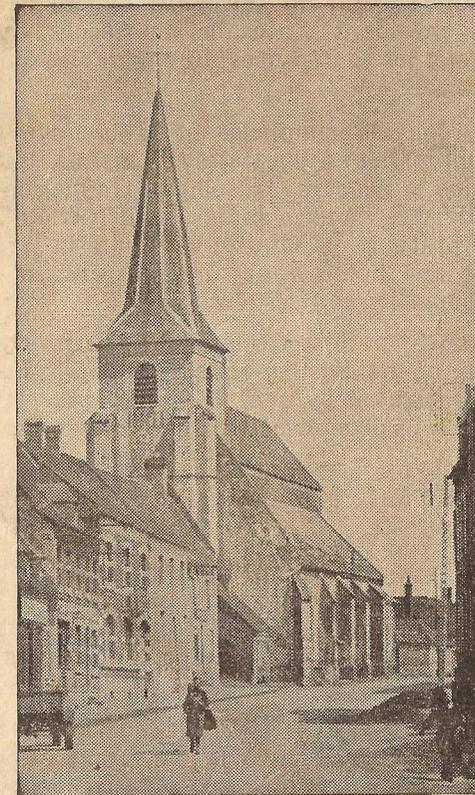


BLANGY-SUR-TERNOISE

**LA VOIX
DE SAINTE BERTHE**



**Bulletin de la paroisse de Blangy
et du Pèlerinage à Sainte Berthe**



CONSERVEZ CHAQUE NUMÉRO

EDITION SPÉCIALE DE « NOTRE CLOCHER »

Abonnement, de 1,50 à 3 NF

« S.O.S. » du Secours Catholique !

Devant une assistance qu'on aurait pu espérer beaucoup plus nombreuse, le *Secours Catholique* a tenu, jeudi soir 9 novembre, salle Laurent-Delbe, une bouleversante réunion d'information.

En exergue, M. Calais, responsable pour Auchy et la région, exposa clairement les résultats encourageants obtenus par son équipe, en soulignant le dévouement sans limite de M. le Doyen à qui l'on doit la création d'un important vestiaire, sans oublier l'animateur n° 1 qu'est M. Joseph Lejeune, constamment sur la brèche.

On entendit ensuite un saisissant exposé de M. Patte, l'infatigable président diocésain du Secours Catholique, sur la misère et les souffrances inimaginables qui assaillent le pauvre monde.

L'orateur, dont la simplicité et le langage direct ont vivement impressionné l'assistance, insista tout d'abord sur le fait que le Secours Catholique (traduction littérale : Secours Universel) s'est donné pour stricte ligne de conduite de pratiquer la charité par toute la terre, partout où souffrent des hommes et *formellement en dehors de toute préoccupation confessionnelle*.

« Quand on se porte au secours de son prochain, dit-il, avec force, on ne lui demande pas, auparavant, s'il est croyant, pratiquant ou non. De même qu'on ne lui vient pas en aide sous promesse d'une quelconque conversion... »

C'est bien là toute la noblesse du Mouvement Mondial qui a déjà tant fait pour soulager la détresse humaine, où qu'elle se manifeste.

Pour étayer son argumentation, M. le Président diocésain expliqua à son auditoire les véritables tours de force (ces sortes de *folies* entreprises sans le premier sou) que sont les *Cités-Secours*, accueillants refuges de toutes les infortunes.

Tout près de nous, c'est la *Cité-Secours de Berck*, grâce à laquelle les pauvres allongés et leurs familles connaissent enfin la douceur du *revoir*, après d'insupportables et trop longues séparations.

Un film parlant, documentaire, acheva de persuader les auditeurs de la prodigieuse Mission humanitaire que poursuit le Secours Catholique.

Aussi, après le mot de remerciements de M. le Doyen, les personnes présentes répondirent-elles généreusement à l'appel de M. Patte en faveur de la plus belle, sans doute, des œuvres *d'entraide et de solidarité*.

Puissent les absents que ce compte rendu, forcément incomplet, pourrait émouvoir, venir en aide à leur tour et selon leurs moyens, au Secours Catholique, en s'adressant aux responsables locaux.

H. JOSSE.



❖ LE CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE lance cette invitation aux jeunes gens et aux jeunes filles de Blangy :

Vous allez vous marier bientôt. Pour bâtir un foyer heureux, un MÉDECIN, un PRÊTRE, un FOYER vous aideront, les 15, 22, 29 décembre, à 20 h 30, en la SALLE PAROISSIALE de St-Pol-sur-Ternoise. Venez-y !

❖ MARIAGE. — Le 28 octobre, M. Jules Lecocq, de Frévent, et Mlle Blandine Cailloux, de Blangy. Témoins : M. André Cailloux et M. Octave Lecocq.

❖ BANS DE MARIAGE. — M. Emile Courquin, de Blangy, et Mlle Gabrielle Lesot, du Parcq.
Aux deux foyers, tous nos souhaits de bonheur !

❖ DÉCÈS. — Le 19 octobre, Mme Vve Léonie Chrétien, 91 ans, administrée. Sépulture le 23, à Sains-les-Pernes.
Nos chrétiennes condoléances.

❖ COMMUNION PRIVÉE, le jeudi 26 octobre : Christian Martin, Claude Caracotte, Gilles Devienne.

CHAISES. — Plusieurs personnes ne sont pas à jour. Elles sont priées de faire leur possible puisque les moyens financiers le permettent...

❖ JOURS DE CATÉCHISME. — *Mercredi*, la persévérance : Thérèse François, Francine Savrot, Michèle Mas-

sart, Edith Debuire, Evelyne Edouard, Bertin Gourlain, Jacques et Françoise Godard.

Mardi et vendredi : Gisèle Daillez, Odette Dupuis, Gaë-tane Gamain, Anne-Marie Bihet, Micheline Dumetz, Gilles Devienne.

Mardi et samedi : Michel Théret, Alain Basset, Jean-Claude Dupuis, Claude Caracotte, Gilbert Roussel, Christian Martin, Nicole Balard, Nadine Savrot, Jocelyne Oudart, Claudette Demont, Sylviane Cantrelle, Bernadette Edouard, Marie-France Galmand, Marie-Thérèse Jonville, Nadine Gourlain, Micheline Demont.

Absent : Jean-René Dumetz.

Lundi : Paul-Marie Barroo, Patrick Hannequin, Bertrand Oudart, Raymond Bédinier, Paul Carlez, Régis et Pascal Foratier, Philippe Beauvais, Joël Thorel, Pascale Basset, Carol Lefebvre, Godeleine Marcque, Béatrice Massart, Maurice Bédinier, Evelyne Delamarre, Claudine Jonville, Francine Dézandré, Thérèse Bihet, Brigitte Edouard.

Absent : Jean-Luc Massart.

Quel que soit son jour de catéchisme, l'enfant fait la communion solennelle dans sa douzième année.

Les parents prudents font d'abord réciter la leçon de catéchisme à la maison.

Le dimanche, grand-messe à 11 h et, si possible, chapelet à 15 h 30 ; le jeudi à 9 h, messe à l'Abbaye.

❖ DIMANCHES ET FÊTES. — Le 3 DÉCEMBRE, 9 h, messe pour M. et Mme Charles Ledein ; 11 h, grand-messe en l'honneur de Sainte Catherine et Saint Nicolas, pour la jeunesse.

Le 7, jeûne et abstinence d'Avent, vigile de l'Immaculée-Conception.

Le 8, *Fête de l'IMMACULÉE CONCEPTION*, Notre-Dame de Lourdes. Disons le chapelet.

Le 10, 9 h, anniv. Augustin Debuiche ; 11 h, grand-messe en l'honneur de Sainte Barbe, pour les Sapeurs-Pompiers.

Le 17, 9 h, messe pour Brigitte Paillart, Fernande Allart, la famille Delbé ; 11 h, grand-messe pour M. et Mme Gustave Sallé. Quête pour les chantiers diocésains.

Le samedi 23, vigile anticipée de Noël : *on fait maigre le 23*, afin de pouvoir réveillonner la nuit de Noël.

Le 24, 9 h, M. Marcel Dérollez ; 11 h, grand-messe anniv. Paul Massart et Almaïde Vasseur. Le soir, confessions, de 4 h 30 à 8 heures.

Lundi 25 : NOËL. A minuit, grand-messe pour Eugène Guffroy, père et fils ; 9 h, famille Lanvin-Massart et Philomène Leroux ; 11 h, grand-messe pour M. Vasseur. L'après-midi, vêpres.

Le 31, 9 h, famille Desgrousilliers-Bétourné ; 11 h, M. et Mme Thomas et leur fils.

Lundi 1^{er} JANVIER 1962, 8 h, messe à l'abbaye, pour la famille Carton ; 10 h, à l'église, pour la paroisse.

Le 7, 9 h, messe pour M. et Mme Olympe Chrétien ; 11 h, pour Céline Flahaut.

Le 14, 9 h, Brigitte Paillard, Fernande Allart, famille Delbé ; 11 h, anniversaire Omésime Delamarre.

❖ L'ONCLE ET LE NEVEU, qui habitent le même quartier, sont décorés le même jour : Le premier par M. le Maire, le deuxième par notre légionnaire Charles Caracotte, trépané de la Grande Guerre. C'est le 11 novembre, entre la grand-messe et la cérémonie du monument aux morts, qui ont rassemblé tout Blangy.

M. Hippolyte Régniez, après être descendu au fond plus de 31 ans, porte sa citation écrite sur ses mains nerveuses et sur ses bras musclés : ce sont les marques noires des cailloux tombés de la veine ou du toit. Médaillé du travail, il passe maintenant ses journées dans les occupations variées du retraité, et il coule de chaudes soirées devant sa télévision.

Et maintenant, voici Georges Dézandré, cousin et camarade de Michel, communiés tous deux à la Pentecôte 1951, confirmés le 17 mai suivant dans notre église, par Mgr Parenty. Il eût fait son apprentissage à l'Institut Saint-Joseph de Boulogne, s'il s'était fait inscrire à temps. Depuis ce retard involontaire, il a décidé d'être toujours de l'avant. Il l'est en Algérie, d'où il rapporte la Croix de la Valeur Militaire et la Médaille commémorative, avec Etoile de bronze et une glorieuse citation :

« ... A fait preuve en toutes circonstances des plus belles qualités d'énergie et de courage. A assuré ses fonctions dans des conditions souvent difficiles, au mépris le plus total du danger. S'est distingué particulièrement le 28 avril 1961 au Djebel-Malqu (départ. des Aurès), zone Sud Constantinois, en effectuant le dépannage d'un véhicule immobilisé en pleine zone d'insécurité. »

L'oncle et le neveu ont droit aux plus amicales félicitations.



SOUS N-D
DE PARIS
ET LE PONT
DE LA
TOURNELLE
NOEL DES
CLOCHARDS
PAR
LES
ROUTIERS

Le premier Noël des pauvres fut le premier Noël de la terre. Quel pauvre, mais quel magnifique Noël, ce fut là !

Un pauvre homme et une pauvre femme, fils ignorés d'une dynastie déchue, tirés, pour lors, par les décrets d'un gouvernement étranger, que leur race leur aurait donné le droit d'occuper, de leur humble maison de Nazareth — une grotte — et de leur maigres biens, et qui ne devaient les retrouver — en quel état ! — qu'un an et demi après ; devant qui les portes du caravansérail de Bethléem s'étaient fermées et Dieu sait quel pauvre hôtel c'était déjà ; n'ayant avec eux que ce qu'un voyage de quatre jours leur avait permis d'emporter ; sans autre toit qu'une étable en pleine campagne, sans autre berceau, qu'une crèche d'écurie, pour y reposer leur enfant ; seuls, sans parents, sans autres amis et témoins, que des bergers de hasard, pauvres et nomades comme eux ; oui, quelle pauvre naissance, ce fut là !

NOËL

des pauvres

Pauvreté insoutenable, mais, cette fois voulue, quand on y compare Celui qui devait y naître : le Fils de Dieu, créateur et maître de toutes les richesses du monde. Et voici qu'Il veut naître, comme le plus pauvre de nous n'est pas né, tremblant de froid, comme, trente-trois ans plus tard, il voudra mourir, tremblant de fièvre.

Mais quelle autre leçon, encore ! A cette pauvreté, il ne manque rien. La plus pauvre terre, mais

le plus riche ciel lui sont donnés. L'essentiel est là et plus encore, l'inespéré, non seulement sur le plan de la grâce et du cœur, où la richesse éclate, mais sur le plan matériel. La tradition donne à cet enfant le souffle de l'âne et du bœuf, qui lui prêtent déjà leur crèche. Les bergers lui apportent, sans aucun doute, leurs pauvres mais savoureux présents : leur lait, leurs fromages, des agneaux et la carresse des chiens. A défaut de cloches, voici « une



troupe nombreuse d'anges » qui chantent et carillonnent, dans le ciel. Déjà, quelque part parmi les milliards d'étoiles, « pour le plus grand mépris des lois astronomiques » dit, en souriant, Claudel, l'une d'elles se dérange, renverse sa trajectoire, dix millions de fois millénaire, et prend, d'en haut, le chemin d'un village ignoré de sa petite sœur obscure, la planète Terre. A son sillage de feu, trois rois s'ébranlent à travers le désert et s'en viennent, en ambassade, apporter à leur petit collègue, ce Roi des rois qui naît, leurs précieux tributs et, parmi eux, l'or, ce bref mirage des pauvres, le seul or qu'Il verra de sa vie.

C'est pourquoi Noël est resté la fête et l'espérance des pauvres.

C'est pourquoi on y gâte, comme jamais, les enfants. Car, quelle que soit l'aisance de leurs parents, ils sont encore pauvres de tout, de taille, de force, de santé parfois, de savoir, de vertus, de puissance et

d'argent ; ils n'ont que des billes en poches et pas de portefeuille et on les rend heureux — Ah ! qu'hélas, nous leur ressemblons peu ! — avec rien.

C'est pourquoi, à l'autre bout de la vie, toute la communauté chrétienne, même non-catholique, se penche aussi vers cette seconde enfance de faiblesse et de dénuement, celle des vieux et des pauvres : ce sont, sur 150 points de France, les 50 000 réveillons et colis de Noël (100 millions F.) des Petits Frères des Pauvres ; à Paris, à l'ombre de N.-D., la Messe et le réveillon des 1 000 clochards du Pont de la Tournelle ; ceux des 500 réfugiés du Secours Catholique ; la pastorale des Chiffonniers d'Emmaüs ; les 20 000 couverts et colis de l'Armée du Salut ; un semblable effort de chaque paroisse de Paris et de combien d'autres, en France, pour leurs pauvres ; un immense courant de solidarité, à travers le monde entier.

Ne restons pas en dehors de cet effort de tendresse. Retrançons sur nos réjouissances familiales, sur les autres surtout, sur nos cadeaux, nos étrennes, sur le budget des jouets même de nos enfants — en moyenne, en France, 3 000 fr par enfant, soit trois milliards : c'est beaucoup ! — pour en donner le surplus aux enfants et aux vieillards pauvres. Recevons même, ce jour-là faisons fête à quelqu'un d'abandonné...

Et, si pauvres, si serrés que nous soyons nous-mêmes, si inquiets de l'avenir matériel, ne nous plaignons pas, souhaitons de le rester et réjouissons-nous, au contraire. Ce Jésus, qui ne se trompe pas, nous a dit que les pauvres étaient heureux et, dès sa première heure, Il nous l'a montré. Ah ! comme c'est vrai, ce soir surtout ! Car cette nuit met entre nos mains de pauvres, comme jadis, dans les mains du vieillard Siméon, l'Enfant-Jésus lui-même, la richesse et la tendresse de Dieu.



LE
REVEILLON
DES
PAUVRES
PAR
LES
"PETITS
FRERES
DES
PAUVRES,"



Une foi de douze ans ne suffit pas pour la vie

Une circulaire de l'Education Nationale détermine les conditions d'application du décret du 22 avril 1960, relatif à l'enseignement religieux et aux aumôniers dans l'enseignement public.

Qu'exige des parents catholiques cette nouvelle organisation ?

Quand leurs enfants passent dans un lycée, un collège, un cours complémentaire, une école nationale professionnelle, un centre d'apprentissage, leur *devoir* est de déclarer qu'ils désirent que leur enfant reçoive un enseignement religieux et participe aux exercices du culte. *Comment* exprimer ce désir ?

En remplissant la fiche scolaire qui, d'après le ministre de l'Education nationale, doit comporter une rubrique spéciale où ces deux questions sont posées : « *Voulez-vous ou non que votre enfant assiste au culte et qu'il fréquente le cours d'enseignement religieux ?* »

A ces deux questions, une seule réponse s'impose aux parents qui ont le sens de leur responsabilité chrétienne : *cette réponse c'est OUI.*

L'Assemblée plénière de l'épiscopat a tenu « à affirmer son grave souci de répondre aux besoins religieux de tous les jeunes catholiques, pendant toute la durée de leurs études, dans les établissements d'Etat. C'est pourquoi elle invite de façon pressante les parents catholiques dont les enfants fréquentent un établissement public à faire valoir les droits qui leur sont reconnus par la loi ».

Nous soulignons le passage : « *pendant toute la durée de leurs études* ».

Un persistant et dangereux préjugé s'obstine à ne considérer l'enseignement religieux que comme une préparation à la *Communión Solennelle*. Il est, au contraire, une préparation à tous les âges de la vie : à l'enfance, à l'adolescence, à la jeunesse.

Actuellement, la population scolaire grandit et grandira toujours davantage ; la culture profane se développera beaucoup plus que par le passé. Une foi de 12 ans ne suffit pas à l'adolescent de 15 ans, ni au jeune homme de 18 à 20 ans, qui poursuivent leurs études.

Pour répondre à des objections posées par un cerveau d'homme, des réponses d'enfant ne font pas le poids. Rien n'est dangereux comme l'écart entre la culture profane et l'inculture religieuse. Une *foi d'enfant*, c'est bien ! mais une *foi infantile* et puérile, c'est périlleux.

Il nous faut donc secouer la vieille routine qui immobilise l'enfant dans sa foi de 12 ans, car elle sera bien ébranlée à 15 ans, elle risque d'être moribonde à 18 ans et morte à 20 ans.

Les parents insoucians ou négligents seraient responsables de cette mort ; qu'ils s'en souviennent ! et prennent toutes dispositions pour assurer à leur fils ou fille, cet enseignement religieux vital.